

Les Nouveaux Constructeurs

Assemblée Générale Mixte du 22 mai 2015

Mise à disposition des documents préparatoires

BOULOGNE-BILLANCOURT, 30 avril 2015 : Les actionnaires de la société LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS sont convoqués en Assemblée Générale Mixte, le vendredi 22 mai 2015 à 9 heures 15 au siège social de la Société, 50 Route de la Reine à Boulogne-Billancourt.

LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS rappelle ci-après l'ensemble des modalités de mise à disposition ou de consultation des documents préparatoires à l'Assemblée :

- L'avis de réunion valant convocation de cette Assemblée Générale Mixte a été publié le 15 avril 2015 au " Bulletin des Annonces Légales Obligatoires " et dans le " Publicateur Légal " du 30 avril 2015. Cet avis est également disponible sur le site internet à l'adresse <http://www.lesnouveauxconstructeurs.fr/informations-financieres/assemblee-generale.html>.
- Un avis de convocation incluant des informations sur l'activité et les résultats du Groupe, l'ordre du jour, les projets de résolutions et les modalités de participation et de vote à cette Assemblée a été adressé le 30 avril 2015 aux actionnaires dont les actions sont inscrites au nominatif. Cet avis est également disponible sur le site internet à l'adresse <http://www.lesnouveauxconstructeurs.fr/informations-financieres/assemblee-generale.html>.
- Le Document de référence du Groupe portant sur l'exercice 2014 est disponible sur le site internet de la société LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS : <http://www.lesnouveauxconstructeurs.fr/informations-financieres/assemblee-generale.html> et sur le site de l'Autorité des Marchés Financiers : www.amf-france.org rubrique « Décisions & informations financières » (dépôt en date du 17 avril 2015). Il comprend notamment le rapport financier annuel, le rapport du Président du Conseil de Surveillance sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance et sur les procédures de contrôle interne, les rapports des contrôleurs légaux des comptes et les informations relatives aux honoraires de ces derniers.

Tout actionnaire peut demander à la Société l'envoi du Document de référence 2014 et plus généralement, de l'ensemble des documents et renseignements prévus par les articles R.225-81 et R.225-83 du Code de Commerce.

Les actionnaires peuvent prendre connaissance des documents qui seront déposés sur le bureau de l'Assemblée Générale au siège de la Société LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS :

Service Juridique
50, Route de la Reine
92100 Boulogne-Billancourt

Ainsi que sur le site internet de la société à <http://www.lesnouveauxconstructeurs.fr/informations-financieres/assemblee-generale.html>.

LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS

La société, fondée par **Olivier Mitterrand**, est un acteur important de la promotion de logements neufs et de bureaux, en France et dans deux pays européens.

Depuis 1972, **Les Nouveaux Constructeurs** a livré près de 70.000 appartements et maisons individuelles, en France et à l'étranger. Solidement implanté en France, sa présence dans six des principales agglomérations du pays, ainsi que la qualité de ses programmes ont permis à **Les Nouveaux Constructeurs** de devenir l'un des noms reconnus de la profession.

Les Nouveaux Constructeurs est coté sur NYSE-Euronext Paris depuis 2006 (compartiment B, code "LNC" - code ISIN : FR0004023208) et fait partie de l'indice SBF 250.

Retrouvez tous les communiqués de presse **Les Nouveaux Constructeurs** à l'adresse internet suivante : <http://www.lesnouveauxconstructeurs.fr/informations-financieres/communiqués-de-presse.html>.

CONTACTS

Relations Analystes et Investisseurs

Les Nouveaux Constructeurs

Paul-Antoine Lecocq

Directeur Délégué Finances

Tél : 01 55 60 45 45

Courriel : palecocq@LNC.fr

Relations Media

Les Nouveaux Constructeurs

Marie Mitterrand

Responsable de la Communication

Tél : 01 77 45 37 70 / 06 25 93 84 41

Courriel : mariemitterrand@LNC.fr